



Affaire suivie par :
K.Bodet, F.Charensol

Strasbourg, le 19 septembre 2025

Tél. 03 88 23 35 18 / 35 17 / 38 59
Mél : ia-ipr.sti@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cédex 09

Karine BODET
Frédéric CHARENSOL
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s de technologie

s/c de Mesdames les principales, Messieurs les principaux
- collèges (public/privé) -

Objet : lettre de rentrée 2025

Mesdames et Messieurs les professeurs de technologie,

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée. Ce début d'année scolaire est l'occasion de vous renouveler nos remerciements et vous témoigner notre confiance dans la qualité de votre engagement auprès de chacun de vos élèves. L'évolution de l'enseignement de notre discipline depuis la rentrée 2024 a pour vocation de permettre aux élèves de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique et de la durabilité (mesure 2 pour la transition écologique à l'école) et contribuer de manière certaine à la formation civique des élèves et à leur compréhension du monde contemporain. Par le choix des supports d'études, des projets, par la programmation des activités, par la promotion des métiers industriels, scientifiques et technologiques, ce programme doit permettre aux élèves de s'ouvrir à la diversité des parcours après la classe de 3e, tant pour s'articuler avec les formations de la voie professionnelle que pour renforcer la continuité avec les enseignements scientifiques ou technologiques des voies générale ou technologique.

Nous encourageons les initiatives prises par les enseignants pour innover dans leur pratique afin de mieux répondre aux enjeux pédagogiques actuels : maîtriser les savoirs fondamentaux, prendre en compte la diversité des élèves, favoriser la persévérance scolaire, développer une évaluation explicite, maîtriser la langue écrite et orale, favoriser la socialisation des élèves, les accompagner dans leur parcours de formation.

L'action des professeurs de technologie est davantage porteuse de sens si elle s'exprime dans le cadre de projets interdisciplinaires ou de concours. C'est pourquoi nous incitons vivement les équipes à initier des projets. Nous tenons à remercier les enseignants déjà engagés dans l'innovation pédagogique au sein d'espaces de type Fablab, qui diffuse au-delà de la discipline, et est propice au développement des compétences psychosociales de nos élèves.

Le groupe d'ingénierie s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer et mettre en œuvre le plan de formation 2025-2026. Nous remercions les collègues déjà investis dans cette mission d'accompagnement et incitons les professeurs intéressés à se manifester s'ils souhaitent s'y engager.

Cette lettre de rentrée est aussi l'occasion de vous présenter les actualités de notre discipline et les axes de travail qui rythmeront l'année scolaire 2025-2026.

Les professeurs missionnés

Plusieurs professeurs travaillent à nos côtés pour participer au pilotage de la discipline.

- Sophie CHOUMEURTHE et Pierre-Yves WESTERMANN assurent cette année la fonction de chargé de mission d'inspection ;
- Jean JILGER prend en charge le volet numérique de la discipline et est l'interlocuteur académique au numérique (IAN) auprès de la délégation académique au numérique éducatif (DANE) ;
- Tanguy PIERHOL reste le référent imprimante 3D ;
- Les formateurs académiques (groupe d'ingénierie et d'animateurs de bassin).

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC)

La formation continue est portée par l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) en lien avec les inspecteurs.

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera à nouveau accessible tout au long de l'année (et dès à présent). Les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées par catégories de personnels ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui se déploient notamment des valeurs de la République, ou encore "Être formateur". Deux modalités de candidatures sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques et mise en place d'un remplacement de courte durée.

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le site de l'EAFC pour y consulter l'offre de formation et son actualisation.

Cette offre sera complétée par les formations à public désigné en CRT. Durant ces temps de formation, l'informatique et la programmation, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, au cœur de l'évolution des programmes seront les thématiques abordées.

Offre de formation en ligne proposée par Canopé Grand Est

Jusqu'au 15 novembre 2025, ce sont 17 parcours thématiques regroupant près de 100 modules de formations proposés prioritairement aux enseignants et personnels d'éducation, mais aussi à tous les personnels qui souhaiteraient les suivre selon leurs disponibilités, et selon leurs choix.

<https://www.reseau-canope.fr/plan-de-formation-a-distance-2025-2026.html>

Accès à la plaquette d'information :

[Plaquette d'information Canope sur le plan de formation à distance](#)



Le contexte national :

La stratégie de réussite en classes de 4e et de 3e

À compter de la rentrée scolaire 2025, pour les élèves des classes de quatrième et de troisième, les enseignements communs sont renforcés par la mise en place d'une stratégie de réussite. Cette dernière prend la forme d'un accompagnement pédagogique adapté aux besoins de tous les élèves.

Un guide pour accompagner les équipes éducatives est disponible sur Eduscol.

<https://eduscol.education.fr/document/65837/download?attachment>

De nouvelles modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB)

L'actualité de cette rentrée vous conduira à mener une réflexion collective sur l'évaluation des élèves. En collège, la réforme du DNB qui introduit un contrôle continu constitué des notes de bulletin, vous conduira à élaborer une stratégie d'établissement.

À compter de la session 2026, le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points). La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales : ces dernières comptent désormais pour 60 % de la note finale (contre 50 % actuellement), tandis que le contrôle continu représente 40 % (contre 50 % jusqu'alors).

Depuis juin 2025, le diplôme national du brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), et introduit la mention "Très bien avec félicitations du jury".

L'inspection pédagogique régionale de Strasbourg a réalisé deux documents (pour le lycée et le collège) sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour guider vos travaux. Ils ont été envoyés à vos établissements.

Cadre d'usage de l'IA en éducation

Le développement rapide de l'IA interroge le monde éducatif. Pour en encadrer l'usage à l'école, un cadre éthique et juridique est proposé à la communauté éducative. Le cadre d'usage a pour objectif d'apporter des réponses claires aux interrogations légitimes de l'ensemble de la communauté éducative et des agents sur l'usage de l'IA en éducation. L'usage de l'IA est autorisé en éducation dès lors qu'il respecte le cadre défini.

<https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Nous vous informons également de l'ouverture du site de l'Observatoire de l'intelligence artificielle en éducation, créé fin mai 2025 et rattaché à la DRANE de la Région académique Grand Est :

<https://observatoireiage.site.ac-strasbourg.fr>

Ce site sera enrichi progressivement de ressources, de résultats de recherche en lien avec les laboratoires partenaires, de retours d'expérience et d'informations sur nos actions et événements.

L'ambition est d'en faire un espace vivant, utile à toutes celles et ceux qui s'interrogent sur les usages éducatifs de l'IA, entre opportunités pédagogiques et vigilance éthique.

Ancré dans la région académique Grand Est, l'Observatoire se tourne vers le transfrontalier et au-delà, pour nourrir une réflexion partagée.

Année de l'ingénierie 2025-2026

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se mobilise pour l'**Année de l'ingénierie 2025-2026**, en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Académie des technologies.

L'Année de l'ingénierie 2025-2026 a pour vocation de rapprocher l'école, la recherche, les entreprises et le grand public pour valoriser les métiers ainsi que les savoirs scientifiques et technologiques qui dessinent l'avenir.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'événement :

<https://anneeingenierie.fr/>

et également sur la page Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/4235/annee-de-l-ingenierie-2025-2026>

Ces pages présentent les objectifs de l'initiative ainsi que les premières actions déjà **labellisées** "Année de l'ingénierie".

Un groupe de travail a été constitué afin de décliner des actions académiques répondant aux six objectifs, n'hésitez pas à nous faire savoir si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail.

Poursuite d'une nouvelle ambition pour l'enseignement de technologie au collège

Le ministre de l'Éducation nationale, par une lettre de saisine en date du 7 avril 2023, a demandé au conseil supérieur des programmes (CSP) de proposer un nouveau programme de technologie pour le cycle 4. L'application des nouveaux programmes concerne, pour la rentrée 2024, le niveau de cinquième.

Ce programme de technologie a donc été, comme souhaité, centré sur la connaissance des objets et des systèmes techniques. Sa mise en œuvre doit ainsi permettre aux élèves de développer des compétences nécessaires à leur conception, leur fabrication, leur utilisation, voire leur réparation.

Un guide d'accompagnement du programme de technologie cycle 4 est disponible sur Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/sti/articles/guide-daccompagnement-du-programme-de-technologie-cycle-4-mai-2024>

Le programme voit sa structure évoluer en présentant :

- un nombre de compétences de fin de cycle réduit : 9 compétences (3 blocs de 3 compétences),
- trois thèmes d'étude sur le cycle,
- des repères de progressivité pour les classes de 5e, 4e et 3e.

Les nouveaux enseignements se déclinent toujours autour du tryptique « matière – énergie – information ». Ils renforcent les enseignements en informatique et en programmation, de la pensée informatique, et les activités manuelles et pratiques.

Le programme intègre également l'enseignement de nouveaux contenus :

- la réparabilité,
- la cybersécurité,
- l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, un référentiel de formation des élèves spécifiquement consacré à la protection des données, initié par la CNIL, a été adopté au plan international. Il a vocation à être utilisé dans le cadre des programmes scolaires quelle que soit la discipline enseignée.

https://eduscol.education.fr/574/le-referentiel-cnil-de-formation-des-eleves-la-protection-des-donnees-personnelles?menu_id=688

Dans le cadre du programme de technologie, en lien avec les compétences décrites et traitant des réseaux et du traitement des données, les professeurs de technologie s'attacheront à conforter la compétence : **3. Comprendre l'environnement numérique au plan technique**

Concours

La participation aux challenges académiques et nationaux doit permettre de susciter plus de motivation chez les élèves et favoriser le travail interdisciplinaire.

Dans le cadre de l'année de l'ingénierie, le concours Cgénial et un concours académique spécifique aux collèges ayant un FabLab ou des moyens de prototypage seront mis en lumière lors de la journée du 29 avril sur le site de l'UHA, dans le cadre de l'année de l'ingénierie. Cet événement permettra aux élèves de présenter leurs projets mais également de rencontrer des chercheurs et découvrir les coulisses de la recherche.

Différents concours peuvent être préparés par les élèves et les classes. Ils présentent l'intérêt de les motiver sur des projets innovants aboutissant à des réalisations qui sont présentées lors de rassemblements sympathiques et stimulants. Les liens suivants présentent des ressources sur différents concours pouvant être menés dans le cadre des EPI :

- « Course en cours » : <https://www.course-en-cours.com/fr/>
- « Je filme le métier qui me plaît » : <https://jefilmelemetierquimeplait.tv/>
- « Cybertech » : <http://www.cybertech-concours.fr/>
- « Les génies de la construction » : <https://lesgeniesdelaconstruction.fr>
- « CGénial » : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>
- « Science Factor » : <https://www.sciencefactor.fr>
- Projets fusée, drone, ballon-sonde, robotique : <https://www.planete-sciences.org/national/>
- Challenge First LEGO League : <https://kidslab.education/evenements-challenges/fll/>
- Concours Made in 3D : <https://fondation-lamap.org/participez/concours-made-in-3d>
- Robocup Junior : <https://www.robocup.fr/>
- Concours « Yes We Code » : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/162-yes-we-code>

L'action éducative « l'Appel des Pôles » permet de travailler et être accompagné par un parrain sur plusieurs thématiques, propre à notre discipline, avec vos élèves, et les sensibiliser aux nouveaux enjeux des mondes polaires, l'Arctique et l'Antarctique. Vous pouvez trouver des renseignements sur cette action sur la page Eduscol dédiée suivante:

<https://eduscol.education.fr/3179/l-appel-des-poles-une-action-educative-consacree-aux-nouveaux-enjeux-dans-les-mondes-polaires>

L'inscription académique s'effectue en suivant le lien infra :

<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/apps/files/files/173494915?dir=/appel%20des%20p%C3%B4les%202024&openfile=true>

Communication professionnelle

Nous vous rappelons que, lors de nos échanges électroniques professionnels, il convient de poster systématiquement vos messages avec votre adresse électronique professionnelle académique (prenom.nom@ac-strasbourg.fr) et non pas avec vos adresses personnelles. Veillez également à signer vos messages en précisant vos coordonnées professionnelles (nom, fonction, établissement).

Le site académique de notre discipline est un support d'information à destination des enseignants. N'hésitez pas à nous proposer pour publication des articles relatifs aux actions que vous menez avec vos élèves ou encore des ressources pédagogiques que vous souhaitez partager.

Rendez-vous de carrière

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons, à la hors-classe, et à accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Ressources

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2308/technologie-au-college>

sur le réseau national de ressources pour la Technologie :

http://ww2.ac-poitiers.fr/techno-si/spip.php?article1#sommaire_1

ainsi que sur le site académique dédié à la Technologie :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/technologie/>,

sur l'espace Tribu Continuité pédagogique technologie Alsace :

https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/1/cms/default-domain/workspaces/continue-pedagogique-technologie-alsace?scope=_nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=

sur l'espace Tribu archivant les supports de formation du PAF :

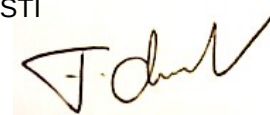
https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/3/cms/default-domain/workspaces/paf-technologie-strasbourg/documents?displayContext=taskbar&scope=_nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1

Nous avons bien conscience de l'ampleur de la tâche et des efforts à consentir par chacun, mais nous savons pouvoir compter sur vous pour réussir cette évolution, qui permettra de mettre en place un enseignement plus adapté aux besoins actuels de nos élèves, et qui valorisera la Technologie.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux enseignants qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.


Karine Bodet

Les IA-IPR STI


Frédéric Charensol